

Internet Débutant

Formation

Sommaire

C'est quoi Internet ?	Page 3
Le Navigateur	Page 4
« Surfer sur le web » et fonctionnalités utiles	Page 7
Comment trouver l'information sur Internet	Page 10
. Les annuaires de recherche	Page 10
. Les moteurs de recherche	Page 14
. Les méta moteurs	Page 18
Utilisation des favoris	Page 20
Format et extensions des fichiers	Page 21
Les messages d'erreurs les plus fréquents	Page 26
La messagerie électronique	Page 27

C'EST QUOI INTERNET ?



A l'origine, internet était un réseau militaire américain (appelé ARPANET).

Le but était de concevoir un réseau résistant aux attaques: si un point du réseau est anéanti, les informations doivent pouvoir continuer à circuler.

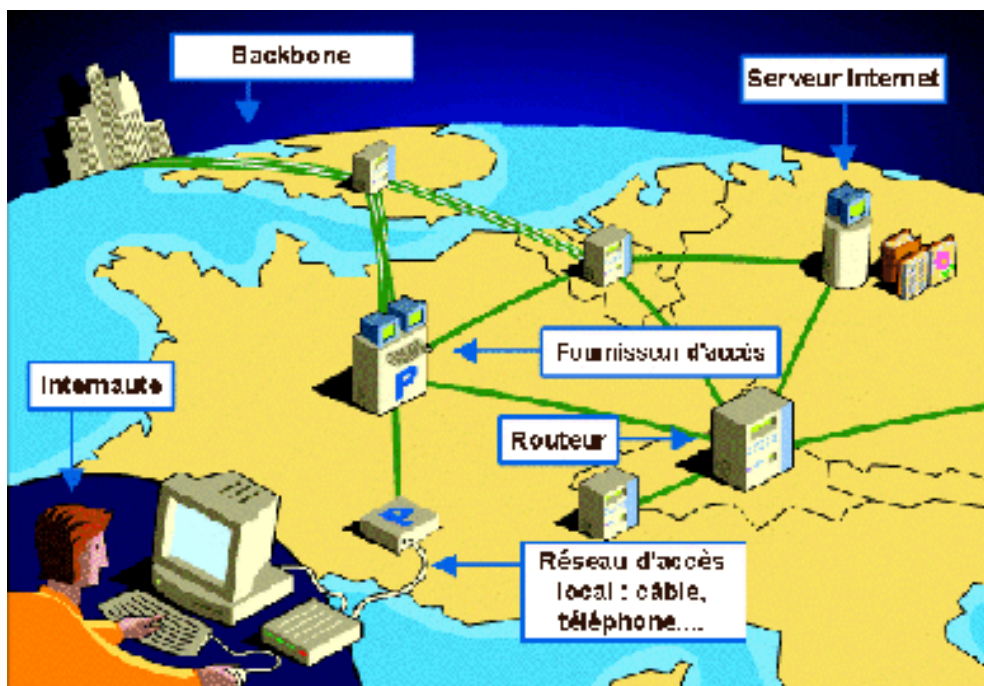
Internet a donc été conçu dès l'origine comme une toile d'araignée.

Si un point du réseau est anéanti, les autres points du réseau peuvent continuer à communiquer entre eux car les informations empruntent automatiquement un autre chemin.

Ce système est encore actif aujourd'hui : Quand vous envoyez ou recevez des informations par internet, vos paquets de données transitent par des dizaines d'ordinateurs différents et peuvent même emprunter des chemins différents.

C'est cette «toile d'araignée» qui a donné naissance au mot «web» (qui signifie littéralement «toile d'araignée») et au «World Wide Web» («toile d'araignée mondiale», terme qu'on utilise généralement pour désigner les pages liées entre elles).

Tout le monde est à égalité



Le principe d'Internet, c'est que une fois que vous y êtes connecté(e), vous êtes à égalité avec les autres : chaque ordinateur connecté possède une adresse unique (appelée *adresse IP*) et peut envoyer et recevoir des informations avec **n'importe quel autre ordinateur**.

Le réseau Internet ne fait aucune distinction.

Internet n'est là que pour transporter vos données jusqu'à l'ordinateur de votre choix. Il ne fournit aucun autre service. Vous êtes libre d'en faire ce que vous voulez. Bien sûr beaucoup d'applications ont été mises en place pour rendre Internet plus pratique.

La seule inégalité, c'est parfois le débit dont vous disposez.

Internet ne se limite pas aux pages web !

L'application la plus connue d'Internet est http : ce sont les pages web que vous voyez dans votre navigateur.

Le protocole HTTP (utilisé par votre navigateur) utilise Internet pour transporter des pages HTML, des images (jpeg, gif...), musiques (MP3...), vidéos...

Mais Internet ne se limite pas aux pages web, il existe des tas d'autres protocoles :

Le protocole FTP sert à transporter des fichiers d'un ordinateur à l'autre.

- Le protocole IRC permet de créer des «salons» de discussion en direct.
- Le protocole ICQ permet de savoir si quelqu'un est en ligne et de dialoguer avec lui.
- Le protocole NTP permet de mettre les ordinateurs à l'heure par internet à 500 millisecondes près.
- Les protocoles P2P permettent de partager des fichiers à grande échelle.
- Le protocole NNTP permet d'accéder à des forums de discussion sur des milliers de sujets différents.
- Le protocole SSH ou SSL permet d'avoir un accès sécurisé à des ordinateurs distants.
- Le protocole SMTP permet d'envoyer des emails, et le protocole POP3 de les recevoir.
- D'autres protocoles permettent de faire du téléphone ou de la visio-conférence.
- etc.

Tout ces protocoles utilisent le protocole IP, le protocole d'internet (IP = «Internet Protocol»).

On dit qu'ils sont *transportés* par IP (c'est en effet le protocole IP qui est chargé de transporter les paquets de données jusqu'à la destination).

LE NAVIGATEUR

A) Se connecter à son navigateur

Pour utiliser le Web, vous avez besoin d'un logiciel appelé "navigateur" (ou "browser" en anglais). Votre navigateur est une application qui tourne sur votre ordinateur et vous permet de récupérer de l'information sur le Web en visionnant les pages web sur votre écran.

Parmi les nombreux navigateurs disponibles, le plus connu :

Microsoft Internet Explorer

Sur votre bureau, deux manières de lancer vos navigateurs :

1. Par le menu « démarrer »\Programmes\Internet explorer (pour Internet explorer)
2. Si vous avez un **raccourci sur votre bureau**, faites un double-clic sur l'icône :



Pour Internet Explorer

B) Prendre connaissance de son navigateur









Le «**navigateur**» est l'outil de l'internaute, lui permettant de surfer entre les pages web de ses sites préférés

La barre d'outils

Située en haut de la fenêtre du navigateur, la **barre d'outils** de votre navigateur vous aidera dans votre exploration du Web.

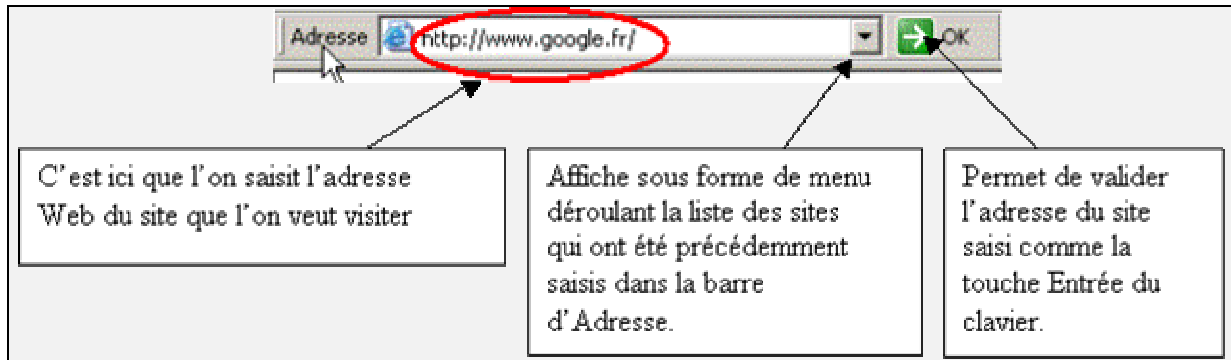
Internet Explorer



Internet Explorer	Fonction	
	Précédent(e) : Retour à la page précédemment visitée.	<i>Si vous maintenez le bouton de la souris enfoncée sur l'icône « Précédent(e) » ou « Suivant(e) », vous afficherez la liste des pages que vous avez déjà consultées. En cliquant sur l'un de ces liens, vous y accéderez directement.</i>
	Suivant(e) : Revenir à la page que vous venez de quitter.	
	Accueil/Démarrage : Affichage de votre page de démarrage	<i>Vous transfère vers la page d'accueil de votre choix. Si vous n'en avez sélectionné aucune, ce bouton vous renvoie à la page d'accueil par défaut, généralement le site Web de Microsoft ou Netscape.</i>
	Recharger ou Actualiser : Recharge la page en cours	<i>Parfois tous les éléments d'une page Web ne se chargent pas complètement du premier coup et c'est donc en actualisant la page que vous permettrez la mise à jour de ces données.</i>
	Imprimer : Imprime la page en cours	<i>Permet l'impression sur papier du document chargé dans votre navigateur. Toutefois attention aux frames qui peuvent être un problème lors de l'impression.</i>
	Arrêter : Permet de « stopper » le chargement.	<i>Permet d'interrompre le chargement de la page en cours. Si vous ne parvenez pas à vous connecter à un site, utilisez le bouton Arrêter et réessayez ultérieurement (surtout si vous tentez d'accéder à un site très fréquenté). Utile aussi pour arrêter le chargement complet d'une page si l'information qui vous intéresse est déjà affichée.</i>
	Rechercher : Accéder à une page de recherche générale	<i>Permet d'effectuer une connexion aux pages des sites Web Microsoft et Netscape, proposant un ensemble de répertoires Internet et d'outils de recherche.</i>
	Signets ou Favoris : Permet d'enregistrer les adresses de vos sites web.	<i>Une fois que vous avez ajouté un URL à votre liste, il vous suffit de cliquer dessus pour retourner à la page Web auquel il correspond, ce qui vous évite de le retaper.</i>

La barre d'adresse

Un champ nommé «**Aller à**» ou «**Adresse**» figure juste sous la barre d'outils. C'est à cet endroit que vous tapez l'adresse (URL) du site Web que vous souhaitez visiter.



Une fois votre saisie effectuée, appuyez sur la touche « **Entrée** » ou « **Retour** » pour accéder au site.

À quoi ressemble un URL (Uniform Resources Locator) classique ?

<http://www.bnf.fr> (site de la bibliothèque Nationale de France)

Décomposition d'une adresse Web :

http : (hypertext transfert Protocol) Renseigne sur le type de ressource ou la méthode d'accès de cette adresse.

www : Toile d'araignée ou interconnexion mondiale

bnf.fr : Nom de domaine

Autres exemples que vous pouvez rencontrer :

http : Répertoire ou document hypertexte

ftp : (File Transfert Protocol) Fichier téléchargeable ou Répertoire abritant des fichiers de ce type

news : Groupe de discussion

file : Fichier situé sur une unité locale (votre disque dur par exemple)

Quelques exemples qui peuvent vous être utile lors de votre navigation :

gouv. : Activités ou organismes du gouvernement

com. : Suffixe le plus couramment utilisé pour les entreprises.

Org. : Organisations à but non lucratif

net. : Passerelles Internet

fr. : Site Français

ca. : Site Canadien

uk. : Site Américain

Et il en existe bien d'autres encore...



Trucs et astuces :

1. En règle générale, un URL ne contient aucun espace.
2. Il comporte toujours des barres obliques (//)les deux points
3. Si vous saisissez un URL de façon incorrecte, le navigateur ne pourra pas localiser le site ou la ressource que vous recherchez ; si vous accédez à un message d'erreur ou à un autre site que celui demandé, vérifiez que l'adresse entrée est correcte.

La barre d'état

Au bas de votre navigateur Web se trouve un encadré que l'on appelle la **barre d'état**.



Affiche l'adresse du lien sur lequel se trouve le pointeur de la souris et affiche la progression du chargement de la page à droite

La présence du cadenas nous indique que nous sommes sur une page sécurisée et que l'on peut saisir son N° de CB.

Internet nous indique que nous sommes sur Internet

Elle vous montre :

- L'état d'avancement de vos actions.
- L'adresse du site auquel vous vous connectez.
- L'état de la connexion avec l'ordinateur hôte.
- La taille des fichiers à télécharger.

Trucs et astuces

Si l'attente devient trop longue, cliquez sur le bouton **Arrêter** pour visualiser les fichiers déjà téléchargés. À vous de décider ensuite, si vous voulez continuer. Si oui, cliquez sur le bouton « **Recharger** » ou « **Actualiser** »


« SURFER » SUR LE WEB ET FONCTIONNALITES UTILES

Lorsque que l'on visite des pages Web on dit que l'on navigue ou que l'on surf sur Internet car on passe de page en page grâce à un simple clic de souris sur ce qu'on appelle **des liens hypertextes**.

La majeure partie de l'interface de votre navigateur sert à afficher la page web. Des *ascenseurs* (glissières), aussi appelés **barres de défilement** (ou *scrollbar* en anglais), situés à droite et en bas de la zone d'affichage de la page web permettent de faire défiler son contenu lorsque celui-ci a une taille plus importante que la zone d'affichage.

Le titre de la page web, lorsque celui-ci a été renseigné par le concepteur de la page web est affiché dans la barre de titre, en haut de la fenêtre de navigation.

Lorsque le curseur de la souris passe sur un lien hypertexte, celui-ci se transforme généralement

en icône en forme de main  afin d'indiquer qu'il est cliquable. L'adresse de destination de ce

lien est alors indiquée dans la barre d'état (en bas de votre navigateur). Il peut ainsi être utile de prendre l'habitude de surveiller la barre d'état avant de cliquer sur les liens afin de savoir où le webmaster du site souhaite nous emmener. Lorsque vous obtenez cette main un simple clic gauche sur ce lien vous permet de changer de page.

Il existe grossièrement trois façons de naviguer :

1. Vous connaissez l'adresse du site que vous souhaitez visiter : il suffit alors de **taper l'adresse** (également appelée **URL**) **dans la barre d'adresse du navigateur** (sans espace entre les caractères) et de valider en appuyant sur la touche *Entrée* ou bien en cliquant sur le bouton de validation du navigateur.
2. Vous recherchez une information sans connaître a priori de site susceptible de vous la fournir : il est alors nécessaire **d'utiliser un outil de recherche** (annuaire, moteur...) permettant de trouver les informations recherchées à l'aide de mots-clés. (voir rubrique « comment trouver l'information »)
3. Vous souhaitez naviguer sur Internet sans but précis : il suffit de **partir d'une page Internet** et de **suivre les liens** au fur et à mesure de la navigation.

A) Structure d'une page Web

En parcourant le World Wide Web, vous rencontrerez bien souvent le terme **page d'accueil**. Considérez la page d'accueil comme le point de départ d'un site Web. Tout comme la table des matières d'un livre ou d'un magazine, la page d'accueil présente le contenu du site. Selon sa conception, un site se compose d'une ou plusieurs pages, ou de quelques pages longues. S'il ne contient que peu d'informations, la page d'accueil peut être la seule disponible. Cependant la plupart des sites abritent quelques pages supplémentaires.

Ces pages sont reliés à d'autres pages du site Web ou même à d'autres sites. Parfois, ces liens s'affichent dans le corps du texte sous forme de mots surlignés ou de liste, comme dans un index.

Un même site peut contenir les deux types de présentation.

Une page Web abrite également des images liées à d'autres informations de contenu.



Lorsque vous revenez à une page abritant un lien que vous avez déjà emprunté, le texte de ce dernier est souvent de couleur différente. De cette manière, vous savez que vous êtes déjà passé par là. Cela ne vous empêche pas de le réutiliser. Aussi ne soyez pas surpris si l'apparence et les informations d'un site ont changé entre deux de vos visites. Le Web est un support dynamique. Pour encourager les visiteurs à revenir sur un site, les éditeurs modifient souvent ces pages. C'est ce qui rend la navigation sur le Web si attrayante.

B) Choisissez vous-même votre page d'accueil

Sur Explorer, dans le menu **Outils**, sélectionnez **Options Internet**. Dans la boîte qui s'affiche, sélectionnez l'onglet **Général**. Pour terminer, cliquez sur le bouton « **Page actuelle** ». La page où votre navigateur se trouve en ce moment, s'enregistrera automatiquement dans la boîte de


dialogue « **adresse** » de la partie « **page de démarrage** ».

Vous pouvez aussi taper l'adresse exacte d'un site Internet dont vous souhaitez avoir accès à chaque ouverture de votre navigateur dans la boîte de dialogue « **adresse** ».

C) Utilisation de la fonction « hors ligne »

Il est possible, sur certains sites, de naviguer sans être connecté. Lorsque vous êtes connecté et naviguez sur un site, chaque page, image ... est enregistrée sur votre disque dur.

La procédure est simple. Lorsque vous naviguez sur un site, déroulez le menu :

×  Fichier - Travailler Hors connexion

N'oubliez pas que seuls les éléments qui ont été chargés en totalité seront affichés lors de la navigation hors connexion. Si vous allez trop vite, vous n'aurez pas la moitié des images.

Vous devez bien sûr revenir sur le site en question pour avoir accès aux modifications ou ajouts.

A savoir : Certains sites ne permettent pas une navigation hors-ligne comme les contenus gérés par des bases de données. (Les pages dynamiques)

D) Enregistrer le contenu Web sur votre ordinateur

. Enregistrer une page web

Pour enregistrer sur votre disque dur, une page affichée dans Internet Explorer, vous utilisez le menu **Fichier, Enregistrer sous...** Mais le résultat n'est pas toujours celui escompté. Il arrive en effet que des scripts ou des formulaires (validation d'un paiement de carte bancaire, par exemple) empêchent d'enregistrer toutes les données de la page.

Il existe une autre méthode, plus efficace, pour y parvenir :

Déroulez le menu **Affichage, Source**.

Le **Bloc-notes** de Windows s'ouvre et affiche le code source (HTML) de la page.

A l'aide du menu **Fichier, Enregistrer sous**, enregistrez le fichier en lui donnant l'extension **.htm**, par exemple *Mapage.htm*. Validez en cliquant sur **Enregistrer** puis refermez le **Bloc-notes**.

Vérifiez le résultat en ouvrant le fichier sous Internet Explorer à l'aide de la commande **Fichier, Ouvrir**.

Attention, cette technique présente deux inconvénients : elle ne fonctionne pas avec les pages contenant des cadres (en effet, vous devez d'abord ouvrir le cadre dans une nouvelle fenêtre ; et les images ne sont pas enregistrées.

. Enregistrer uniquement le texte d'une page web

Si la sauvegarde complète d'une page web ne vous intéresse pas et que vous souhaitez enregistrer uniquement le texte, pour des raisons pratiques ou pour un gain de place, cliquez sur le menu **Fichier**, sur **Enregistrer sous** puis dans le champ *Type*, déroulez la liste afin de pouvoir sélectionner l'option **Page Web HTML uniquement**. Validez ensuite par **OK**.

. Enregistrer une image sur votre disque dur

Souvent quand on navigue sur le Web on tombe sur une image que l'on aimerait bien garder sur son disque dur, imprimer ou envoyer par e-mail à un ami ou un collègue.

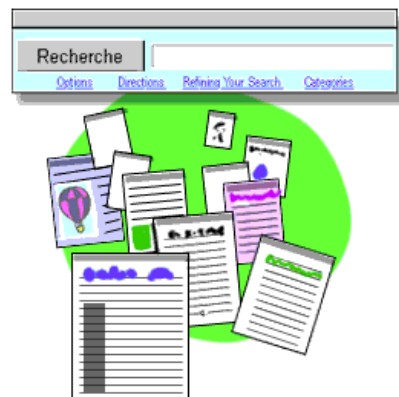
La démarche à faire est la suivante :

Un simple clic du bouton droit de la souris sur l'image que vous voulez conserver et ensuite il suffit de choisir : "**Enregistrer l'image sous...**", "**Envoyer l'image par courrier électronique...**" ou "**Imprimer l'image...**".

Malheureusement certains sites ne veulent pas que l'on utilise ces fonctions – dès qu'on clique du bouton droit on obtient une petite fenêtre avec un message du Webmaster du style "Copyright, ne pas copier les images".

COMMENT TROUVER L'INFORMATION SUR INTERNET ?

Les pages Web en ligne se comptent par centaines de millions, et vous pourriez passer votre vie entière à surfer sur le Web, en passant d'un lien à l'autre. Amusant certes, mais peu efficace si vous recherchez des informations spécifiques. Le reproche le plus souvent exprimé concerne la difficulté à obtenir des informations ciblées.



Par où commencer ?

La recherche sur Internet requiert en partie du savoir-faire, de la chance et un peu de ruse. Heureusement, un certain nombre de ressources en ligne gratuites sont là pour vous aider dans votre quête.

Vous avez probablement entendu parler de Yahoo!, Google, AltaVista et autres outils de recherche. Il existe en fait des douzaines d'outils de ce type qui vous aident à repérer l'information que vous cherchez. L'important est de comprendre la façon dont ils fonctionnent afin d'utiliser le bon outil pour le travail à accomplir.

Les outils de recherche se divisent en deux grandes catégories – **ANNUAIRES DE RECHERCHE et MOTEUR DE RECHERCHE** - suivis par une multitude d'autres outils pour approfondir votre recherche.

A) LES ANNUAIRES DE RECHERCHE

Les annuaires de recherche sont comparables à des encyclopédies virtuelles qui ont une base : le référencement est manuellement. Les informations sont donc inventoriées par des personnes physiques.

Le classement des informations se fait dans une arborescence de catégories, censée couvrir une partie des centres d'intérêt des visiteurs.

Chaque catégorie contient :

- . Des sous catégories concernant des aspects plus pointus d'un sujet donné
- . Des hyperliens vers des sites agrémentés d'une description

Cependant les annuaires disparaissent au profit des moteurs de recherches. (par exemple, Yahoo)

Avantages :

Les répertoires d'un annuaire de recherche sont élaborés par des humains qui choisissent et classifient l'information. C'est pourquoi les résultats de la recherche sont limités puisque les ressources répertoriées sont moins nombreuses. Ainsi :

- les sujets généraux sont faciles à localiser dans la hiérarchie si on identifie au préalable dans quelle catégorie ou sous-catégorie l'information cherchée est susceptible de se trouver.

- les ressources sont souvent de meilleure qualité que celles trouvées par des moteurs de recherche puisque, dans la plupart des cas, elles sont choisies par des indexeurs humains avec des critères spécifiques.

Limites :

Les répertoires ne couvrent qu'une partie des ressources du Web. Les sujets très spécifiques sont plus difficiles à localiser que lorsqu'on utilise un moteur de recherche. Le contenu est mis à jour moins souvent que dans un moteur de recherche, dont le contenu est constamment réactualisé. La recherche par mots-clés dans un répertoire ne donne pas d'aussi bons résultats qu'une recherche par mots-clés dans un moteur de recherche.

Exemple d'annuaire de recherche « VOILA »

Adresse : <http://www.voila.fr/>

Avec le nouveau Voila, la recherche devient plus conviviale et plus efficace ! Il vous suffit de saisir un ou plusieurs mots-clés en rapport avec le sujet de votre recherche et valider en cliquant sur le bouton "Trouver".



A partir de votre demande, Voila vous répond avec tout ce que le web peut offrir, et trie pour vous les réponses par catégories dans des blocs distincts et modulables :

- . Pages web (bloc de gauche)
- . Images
- . Vidéos (bloc de droite)
- . Actualité

Réponses dans la catégorie Pages web

Les réponses affichées dans ce bloc sont les sites web répondant le mieux à la requête que vous avez saisie.

Par défaut, le moteur Voila vous fournit les réponses pages web dans le domaine du web francophone. Vous pouvez, à tout moment, modifier ce paramètre par défaut et sélectionner l'onglet web mondial ou encore guide du web.



Les réponses pages web (pour web francophone et web mondial) sont de plusieurs natures :

. Les liens sponsorisés :

Il s'agit de sites qui ont payé pour apparaître sur les requêtes en relation avec leur activité. Il est possible de les distinguer par la mention « Lien sponsorisés » apposée en haut à droite du bandeau coloré).

. Les liens moteur de recherche :

Il s'agit de pages web sélectionnées et triées par pertinence selon les mots de votre requête. Ces pages peuvent être issues de sites institutionnels, de pages personnelles d'internautes, de sites d'actualités, etc...

. Guide du Web :

En choisissant le bouton " guide du web ", vous avez accès à la fameuse sélection des 60 000 sites web parmi les meilleurs Pages web.

Réponses dans la catégorie Images



Les réponses affichées dans ce bloc sont les images du web répondant le mieux à la requête que vous avez saisie.

Par défaut, l'affichage de ce bloc Images est réduit sur la partie droite de la page. Dans ce mode réduit, il peut contenir au maximum 3 « imageries ».

Si vous souhaitez faire une recherche d'images, il vous suffit de cliquer sur plus d'images: cela fait basculer le bloc images sur la gauche et l'agrandit pour afficher un maximum de réponses détaillées.

Réponses dans la catégorie Vidéos

Les réponses affichées dans ce bloc sont les vidéos de l'actualité répondant le mieux à votre requête. Par défaut, l'affichage de ce bloc Vidéos est réduit sur la partie droite de la page. Dans cet affichage réduit, il contient au maximum 3 vignettes vidéo.

Si vous souhaitez faire une recherche vidéos, il vous suffit de cliquer sur plus : cela fait basculer le bloc vidéos sur la gauche et l'agrandit pour afficher un maximum de réponses détaillées.



Réponses dans la catégorie Actualité



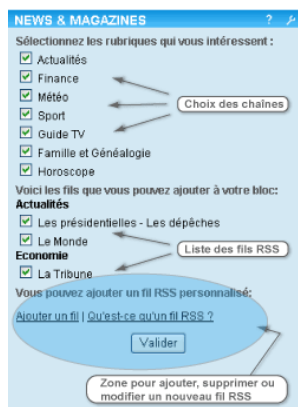
Les réponses affichées dans ce bloc sont les articles dans l'actualité récente répondant le mieux à votre requête.

Les articles d'actualité sont mis à jour en temps réel et triés par date.

Par défaut, l'affichage de ce bloc « Actualités » est réduit sur la partie gauche de la page. Dans cet affichage réduit, il contient au maximum 3 réponses et les sources associées.

Si vous souhaitez faire une recherche dans l'actualité, il vous suffit de cliquer sur « plus », cela fait basculer le bloc actualité sur la gauche et l'agrandit pour afficher un maximum de réponses détaillées.

Personnaliser ses contenus



Pour personnaliser ces contenus, cliquer sur le symbole de personnalisation (une clé à molette) dans le bloc, par exemple, magazines.

Sélectionner les contenus souhaités parmi la liste des chaînes ci jointe.

Pour ajouter d'autres contenus, vous pouvez cocher dans la liste ci-jointe Si vous le désirez, vous pouvez ajouter votre propre flux en cliquant sur le lien « Ajoutez un fil RSS ».

B) LES MOTEURS DE RECHERCHE

Les moteurs de recherche, (en anglais «search engines») sont des logiciels :

- qui permettent de **consulter d'immenses bases de données** constituées par des robots balayant automatiquement le Web
- qui **indexent en partie son contenu** et enregistrent les données des pages repérées (adresses, titres des pages, méta données inscrites, premiers caractères du texte, etc.)
- qui **permettent de faire des recherches plus ou moins complexes** en utilisant différentes clés d'accès dont les mots-clés

Quand utiliser un moteur de recherche ?

On se réfère aux moteurs de recherche dans les cas surtout où l'on désire avoir des informations précises. Des informations sur :

Une personne, par exemple Freud
Une organisation, par exemple l'Organisation internationale du travail
Un produit, par exemple le baladeur MP3
etc.

Repérer des documents spécifiques par exemple l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA);
Repérer des sites très récents qui n'auraient pas encore été inscrits dans un répertoire;
Faire des recherches plus complexes en combinant des termes ou des expressions

Avantages :

Richesse infinie : Les moteurs sillonnent jour et nuit le web, et il est rare de faire une "recherche vide" .
Accès rapide et facile soit en langage naturel, soit avec des mots clé simples.

Limites :

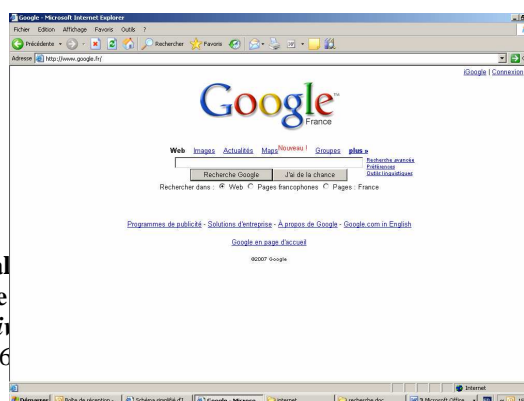
Un robot ne possède pas l'intelligence d'un humain en indexant des mots clés sans en comprendre le sens : on tombe parfois sur des pages qui contiennent bien le mot-clé tapé mais sans rapport avec l'objet de notre recherche.
La plupart des moteurs sont incapables de distinguer les homonymies
Ex. « orange » trouve l'orange (le fruit), orange (la couleur) et Orange (l'opérateur de Téléphonie).
Les moteurs indexent non pas des mots mais des "chaînes de caractères" ce qui fait qu'ils indexent aussi des mots avec des fautes d'orthographe.
Beaucoup de pages Web ne sont pas à jour (adresses modifiées, liens morts...)
Pas de structuration logique.

Exemple de moteur de recherche « GOOGLE »

Afficher google : www.google.fr

Pour saisir une requête, la page d'accueil qui s'affiche se compose :

- d'un logo Google en haut de la page,
- d'une ligne d'onglets ou chacun renvoi à un service proposé par Google. Pour choisir un service on clique sur l'onglet choisi, celui-ci se différencie des autres par un surlignement noir.



Bibliothèque Départementale
Service de l'informatique
Animateurs – Formateurs : *Olivier*
Tél : 05 53 53 65 56

- et d'une zone de recherche dans laquelle vont se saisir les requêtes.

Plusieurs fonctionnalités sont proposées par Google :

Web - Images - Groupes - Actu - Plus

Le bouton « j'ai de la chance » :

Vous avez peut-être remarqué, à l'ouverture de la page d'accueil de Google, le bouton "J'ai de la chance", mais vous ne comprenez pas son utilité.

Ce bouton vous envoie en fait sur la page correspondant au premier résultat de la recherche.

Cela peut être utilisé comme un moyen d'accéder directement à ses sites favoris.

Voici un exemple d'usage :

Mettez Google en page d'accueil de votre navigateur. A l'ouverture du navigateur, si vous souhaitez aller sur le site de la BDP, tapez BDP24 dans le champ de recherche, puis cliquez sur "J'ai de la chance".

Si vous souhaitez aller directement sur la rubrique formation, vous pouvez par exemple taper "Formation BDP24"

Le lien Préférences permet de définir :

- la langue de l'interface
- la langue de recherche
- un filtre permettant d'écarter tout contenu sexuellement explicite
- le nombre de résultats qui seront affichés sur une page

Le lien Outils linguistiques permet d'effectuer une traduction du texte que vous aurez saisi ou d'une page dont vous aurez précisé l'adresse URL.

Quelques règles de base

Par défaut, le moteur de recherche sous-entend l'utilisation de l'opérateur And quand vous effectuez une requête composée de plusieurs expressions.

Ainsi, la requête « livre » et « Noël » sous-entend que votre recherche porte à la fois sur les livres et sur Noël.

De même, il ne tient pas compte de la casse ou du nombre de mot de votre requête :

Par exemple, la recherche livre affichera des pages contenant le mot-clé livre ou livres

La recherche livres ne présentera que les pages contenant ce même mot clé et non celles contenant le terme au singulier.

Le genre est souvent clairement distingué.

Faites le test en comparant les résultats renvoyés par ces deux requêtes : bien-aimé et bien-aimée.

Les accents ne sont pas pris en compte.

Le moteur de recherche ne tient pas compte d'un certain nombre de mots comme les articles et pronoms (la, le...), les chiffres et les nombres seuls, les noms des lettres, les opérateurs arithmétiques (+,-,...), les caractères spéciaux.

L'ordre des mots composant une recherche influence les résultats puisque Google essaye de reconstituer la phrase sous-entendue.

Les requêtes sont limitées à 32 mots.

Recherches avancées avec Google

Recherche dans le titre ou l'URL

Google permet d'interroger uniquement les pages contenant un terme dans leur URL ou bien dans le titre de la page.

Recherche dans le titre

Il suffit d'utiliser la notation suivante : intitle:forum

Recherche dans l'url

Il suffit d'utiliser la notation suivante : inurl:forum

Combiner ces opérateurs

Ces opérateurs peuvent bien évidemment être mixés entre eux et avec les autres fonctions de Google !

Recherche dans le corps de la page

Le commutateur employé est celui-ci : allintext:(ou intext). Il permet de lancer des recherches en utilisant les caractéristiques liées à la composition des pages web et qui ne sont pas visibles sans afficher la source.

Recherche de sites similaires

L'opérateur related : permet de rechercher les sites semblables au site spécifié.

Syntaxe à utiliser : related : adresse_du_site

Ex : related : www.commentcamarche.net

Remarque : Vous obtenez le même résultat lorsque vous cliquez sur "pages similaires".

Google « plus de résultats »

Par défaut Google affiche 10 résultats par page.

Il est possible d'augmenter cette valeur en cliquant sur "Préférences", en haut à droite sur la page d'accueil de Google, puis en choisissant une valeur autre dans la liste déroulante de la section "Nombre de résultats".

Enregistrez vos préférences en cliquant sur le bouton prévu à cet effet.

Recherche d'information sur un site : page spécifique

Pour avoir accès à une page d'information sur un site spécifique il suffit d'utiliser l'opérateur info :

Syntaxe à utiliser : info : adresse

Ex : info : www.commentcamarche.net

Remarque : vous obtiendrez le même résultat si vous tapez directement l'adresse dans la case de recherche de Google.

Recherche de fichiers sous un format précis

Certains fichiers sont plus faciles à trouver lorsqu'on les cherche dans un format spécifique, comme la documentation constructeur par exemple, est souvent au format pdf. Pour utiliser cette fonction de Google il suffit d'utiliser l'opérateur filetype :

Syntaxe à utiliser : mot_clé filetype : format

Ex : aviation filetype : pdf

Recherche des pages qui pointent vers un site donné

Avec Google il est possible de trouver les pages web qui pointent vers un site spécifique avec l'opérateur link : (utile pour les webmasters afin de connaître la cote de leur site).

Syntaxe à utiliser : link : adresse_du_site

Ex : link : www.commentcamarche.net

Recherche dans un site ou domaine précis

Avec Google il est possible de limiter la recherche à un site ou à un domaine spécifique en utilisant l'opérateur site :

Syntaxe à utiliser : mot_clé site : site_ou_domaine

Ex : virus site : www.commentcamarche.net ou virus site:.com

Minuscules, majuscules, accents, pluriel

Google ne tient pas compte de la casse des caractères.

Donc que vous utilisiez des majuscules, des minuscules ou les 2 mélangées vous obtiendrez les mêmes résultats.

Google ne tient pas compte des accents, cédilles, tildes espagnols...

Ainsi, une recherche avec le mot « reve » ou « rêve » donnera des résultats identiques.

Cependant, il est possible de forcer Google à prendre en compte les signes diacritiques en faisant précéder le mot du signe +.

Par exemple, pour limiter votre recherche aux mots « rêve », il vous faudra inscrire dans la case de recherche : +rêve

Google n'emploie pas de lemmatisation, c'est-à-dire qu'il ne réduit pas les mots de recherche ni au masculin, ni au singulier, ni les verbes à l'infinitif. Ainsi, la recherche avec le mot « animal » sera différente d'une recherche avec le mot « animaux ».

Cependant, il est possible d'élargir la recherche en utilisant le caractère de remplacement *.

Ainsi, la recherche du terme « anima » dressera la liste des sites contenant un mot commençant par « anima ».*

Ex : Animal, animaux, animalier... Mais aussi animateur, animation...

Exclure un mot de la recherche

Lorsque l'on souhaite exclure un mot de la recherche, il suffit de faire précéder le mot exclus du signe -

Exemple : animal -chien

Ceci référencera les pages web comportant le mot "animal" et ne comportant pas le mot "chien".

Recherche d'une expression exacte

Lorsque l'on souhaite faire la recherche d'une expression exacte, il suffit de mettre cette expression entre guillemets.

Exemple : "animal domestique" référencera uniquement les sites comportant l'expression "animal domestique".

Recherche sans précision

L'utilisation de l'opérateur OR (en majuscule) ("ou" logique) ou du caractère | (barre verticale, ou pipe) mis entre deux mots-clés permettra de rechercher les pages contenant au moins l'un des deux.

Exemples : domestique OR sauvage ou domestique | sauvage

Ceci référencera les pages web contenant "domestique" ou "sauvage" ou les deux.

Remarque : Cette astuce est automatiquement mise en œuvre par Google lorsque l'on fait une recherche avancée (à droite de la zone de texte et du bouton « rechercher »). De plus cette recherche avancée permet (si besoin est) de stipuler une date de dernière mise à jour, de spécifier si le/les mots-clés doivent apparaître dans l'URL, le titre, le texte, de limiter la recherche à un/des domaines précis, de trouver les pages similaires, etc ...

Pour écrire, il faut appuyer en même temps sur Alt Gr + 6 (la touche qui se trouve en haut des lettres, pas celle du pavé numérique).

Pages en cache

Lorsque Google explore le Web, il crée une copie de chaque page examinée et la stocke dans une mémoire cache, ce qui permet de consulter cette copie à tout moment, et en particulier dans le cas où la page originale (ou Internet) serait inaccessible. Lorsque vous cliquez sur le lien « Copie cachée » d'une page Web, Google affiche celle-ci dans l'état où elle se trouvait lors de son indexation la plus récente. Par ailleurs, le contenu caché est celui sur lequel se base Google pour déterminer si une page est pertinente pour vos requêtes.

Lorsqu'une page cachée est affichée, elle est précédée d'une en-tête encadrée qui rappelle qu'il s'agit de la copie cachée de la page et non de la page originale, et qui cite les termes de la requête ayant entraîné son inclusion dans les résultats de recherche. Pour faciliter l'exploitation de cette page, les différentes occurrences des termes de recherche sont également surlignées dans des couleurs différentes.

Le lien « Copie cachée » n'apparaît pas si le site n'a pas encore été indexé ou si le propriétaire du site a demandé que le contenu caché soit exclu de l'indexation Google.

Pages similaires

Lorsque vous cliquez sur le lien « Pages similaires » associé à l'une des pages du résultat, Google recherche sur le Web les pages à contenu similaire.

Le lien « Pages similaires » peut être envisagé de différentes manières.

Si le contenu d'un des sites retrouvés par Google vous intéresse et que « vous souhaitez en savoir plus », vous pouvez cliquer sur ce lien pour trouver d'autres sites à contenu similaire que vous n'avez pas encore visités.

Si vous recherchez des informations sur un produit donné (véhicule, appareil électronique, vidéo, etc.), le lien « Pages similaires » peut vous aider à trouver des sites de comparaison, des sites où les utilisateurs/conducteurs/lecteurs donnent leur opinion et des sites où ce produit est proposé au meilleur prix.

Si vous recherchez des informations dans un domaine donné, le lien « Pages similaires » peut vous aider à trouver très rapidement des ressources complémentaires sans que vous ayez à déterminer au préalable les mots clés nécessaires pour retrouver ces sites.

Google propose des « pages similaires » pour plusieurs millions de pages Web. Toutefois, plus une page est spécialisée, moins les résultats « pages similaires » seront nombreux. Par exemple, Google ne trouvera pas beaucoup (ou pas du tout) de pages similaires à un site familial si les informations disponibles sur ce site ne permettent pas d'établir des associations significatives avec d'autres sites. Par ailleurs, si une entreprise utilise des adresses URL différentes pour les mêmes pages (par exemple, « google.com » et « www.google.com »), il peut arriver qu'une URL offre un volume d'information plus limité qu'une autre. En général, « Pages similaires » est très efficace avec la plupart des pages Web.

C) LES METAMOTEURS

Ce sont des outils qui recherchent l'information sur plusieurs moteurs de recherche à la fois.

<u>Avantages :</u> Gain de temps lors de votre recherche Certains ont une interface originale sous forme de cartographie comme Kartoo (méta moteur français).	<u>Limites :</u> Restreindre la recherche par la syntaxe sinon vous vous retrouverez avec une « foulditude » de requêtes. Les syntaxes ne sont pas toutes les mêmes suivant les moteurs de recherche.
---	---

Pour la recherche sur les métagoteurs, il existe 2 types d'outils :

- . Connexion directe au site
- . Installation d'un programme sur votre ordinateur pour vous connecter au site de recherche.

Exemple de métamoteur « KARTOO »

Adresse : <http://www.kartoo.com/>

Kartoo est un nouveau métagoteur de recherche qui présente des résultats par une interface cartographique. On tape les mots-clés de sa recherche dans le bandeau central.

L'écran d'accueil :

Il propose différents onglets :

Les onglets du niveau supérieur :

- Web : pour faire vos recherches sur Internet ;
- Images et Vidéos : pour faire des recherches médias sur votre requête. Vous êtes automatiquement redirigés sur le site de recherche « Yahoo » ;
- Wikipédia : Vous êtes redirigés sur le site de « Wikipédia ».



- Aide : Connaître les fonctionnalités de Kartoo
- Options : Possibilité de mettre un filtre parental, de choisir si votre recherche se fera sur le Web mondial ou francophone
- Ouvrir : Pour afficher vos cartes de recherches favorites
- Enregistrer : Pour conserver vos cartes de recherches favorites
- Imprimer : pour imprimer vos cartes de recherches favorites
- Ajouter kartoo à vos favoris : Mettre kartoo dans vos favoris ou page d'accueil de votre navigateur

Kartoo recherche sur environ 15 moteurs et annuaires :

Alltheweb, Altavista, MSN, Exalead, Hotbot, Nomade, Google, Teoma, NorthernLight, Yahoo, Looksmart, Lycos, Voilà, Wisenut, Dmoz...

Les résultats sont placés sur une carte thématique où les sites sont représentés par des feuilles plus ou moins grandes selon la pertinence. Ces feuilles sont reliées entre elles par un lien sémantique. Sur les différents liens du réseau, apparaissent des thèmes (mots clés). Le glissement du curseur sur une feuille illumine les mots-clés et une description du site apparaît à gauche de l'écran. (voir exemple de recherche ci-dessous)

Kartoo utilise la syntaxe suivante :

- +, AND, ET : ces mots clés sont implicites sur Kartoo.
Tout espace dans une requête est interprété par Kartoo comme un "ET"
- OR : cherche les sites contenant au moins l'un des mots ou expressions indiqués
- URL : pour chercher des pages dont l'adresse contient un mot donné
- LIKE : pour chercher des sites similaires
- HOST : pour chercher sur un site donné
- TITLE : pour chercher des pages dont le titre contient un mot donné
- DOMAIN : pour chercher des pages dont le domaine est donné
- TEXT : pour chercher dans le texte de la page en priorité
- LINK : pour chercher un mot qui se trouve dans un lien hypertexte
- IMAGE : pour chercher des images
- NEAR est utilisé pour chercher 2 mots proches l'un de l'autre sur une page »
- « Expression » : Cherche l'expression telle qu'elle apparaît est saisie.
- Troncature : * (pas valables pour tous les moteurs).

Langage Naturel

Dès que Kartoo détecte un point d'interrogation, il interroge les moteurs les plus performants en langage naturel et dessine la carte des résultats.

Comment activer l'option "langage naturel" ?

Il suffit de poser une question dans la fonction « rechercher », sans oublier le point d'interrogation.
Fonction modifier / Surveiller



Cette fonction ouvre une fiche descriptive qui permet d'apporter - pour le site sélectionné de faire des annotations et une évaluation personnelle (toutes les zones de cette fiche sont modifiables).




UTILISATION DES « FAVORIS »

A) Afficher la colonne des favoris

Dans le menu supérieur, cliquez sur le menu ou l'icône nommée « Favoris » ou par le raccourci clavier Alt +V.

La colonne des favoris apparaît alors à gauche de la fenêtre principale.

B) Ajouter un site parmi les favoris


Lorsque vous naviguez sur Internet et qu'un site vous intéresse et dont vous souhaitez le conserver sur votre navigateur, une fois sur ce site, cliquez sur « favoris »  et repérez la mention « ajouter aux favoris » puis cliquez dessus. Une fenêtre « ajout des favoris » s'affiche.

C) Utiliser vos favoris.

Cliquez sur l'icône ou sur le menu « favoris » ou par le raccourci Alt +V. Déplacez-vous dans le menu de vos favoris puis double cliquez sur celui qui vous intéresse ou validez par Entrée.

Astuce : Vous pouvez également utiliser l'initiale des dossiers et des favoris. Dans ce cas, la page s'ouvre sans que vous ayez besoin de valider.

D) Organiser vos favoris

1. Dans votre navigateur, cliquez sur « Favoris »  puis « organiser les favoris »
2. La boîte de dialogue « **Organiser vos Favoris** » ou « **organisation des favoris** » contient une liste de vos liens et de vos dossiers favoris. À partir de cette boîte de dialogue, vous pouvez effectuer les tâches suivantes :

Créer un dossier : cliquez sur **Nouveau dossier**, tapez le nom du nouveau dossier, puis appuyez sur ENTRÉE.

Déplacer vers : sélectionnez un lien ou un dossier, puis faites-le glisser vers le nouvel emplacement ou le nouveau dossier. Vous pouvez aussi déplacer des éléments en sélectionnant le lien ou le dossier, en cliquant sur **Déplacer**, puis en choisissant le dossier dans lequel vous voulez le déplacer.

Renommer: sélectionnez un lien ou un dossier, puis cliquez sur **Renommer**. Tapez un nouveau nom, puis appuyez sur ENTRÉE.

Supprimer: cliquez sur un lien ou un dossier, sur **Supprimer**, puis sur **Oui**.

3. Lorsque vous avez terminé d'organiser vos liens favoris, cliquez sur **Fermer**.

FORMATS ET EXTENSIONS DE FICHIERS

Lorsque vous naviguez sur Internet ou que vous souhaitez télécharger des fichiers du Web, différents formats de fichiers électroniques peuvent se présenter à vous. Pour identifier le type de fichier, il suffit de regarder son extension qui se compose généralement d'un point (.) suivi de 2 à 4 lettres (.xxx).

A) Identification du type de fichier

Connaître ce dernier vous permettra de savoir s'il fonctionne sur votre ordinateur et si un logiciel spécifique est nécessaire pour le décompresser, l'exécuter ou le visualiser.

Fichiers en texte seul

- **.html/.htm**

Langage utilisé pour la création de documents Web.

Ce type de fichier nécessite un navigateur Web, tel que Netscape Navigator ou Internet Explorer pour l'affichage.

- **.txt**

Ces fichiers peuvent être visualisés à l'aide d'un **traitement de texte** tel que Microsoft Word ou un simple **éditeur de texte** tel que Simple Text. Sur PC, vous pouvez utiliser le bloc-notes fourni avec le système d'exploitation Windows

Documents formatés

- **.pdf**

« Portable Document Format » est un format propriétaire développé par Adobe Systems Inc. qui permet à des documents formatés (y compris des brochures ou d'autres documents comportant des graphiques) d'être transféré sur le Net et d'avoir le même aspect sur toutes les machines.

« Adobe Acrobat Reader » est nécessaire pour afficher ce type de fichier.

Fichiers compressés et encodés

- **.bin**

Fichier Mac/PC

Ce type de fichier nécessite **Stuffit Expander**

- **.exe**

Programme DOS ou Windows ou **fichier exécutable** qui se décompresse lui-même.

Pour savoir si ce fichier est un exécutable, il suffit généralement de cliquer deux fois sur l'icône placée sur le bureau pour le lancer. C'est le seul moyen permettant de dire que le fichier est un exécutable. (**Attention toutefois aux virus si vous ne connaissez pas la provenance par exemple d'un fichier joint en .exe sur un mail**)

- **.hqx**

Format courant d'encodage pour **Macintosh**

Un fichier portant l'extension (.hqx) est un fichier Macintosh qui a été converti de telle sorte qu'il puisse être transféré sur le Net de manière sécurisée. Utilisez **Stuffit Expander** pour décoder ce fichier sur Mac. Sur un poste Windows, utilisez BinHex13 (binhex13.zip) pour le décoder.

- **.sit**

Fichier Macintosh qui a été comprimé à l'aide d'un programme appelé Stuffit.

Pour décompresser un fichier portant l'extension (.SIT), utilisez le programme **Stuffit Deluxe** ou **Stuffit Expander** pour Mac ou pour Windows.

- **.zip**

Norme de compression courante pour DOS et Windows

Ces fichiers peuvent être décompressés sous PC à l'aide de **WinZIP**. Vous pouvez utiliser également **Stuffit Expander** pour Mac ou Windows.

Fichiers graphiques

- **.gif/.png**

Format de **fichier graphique** le plus courant sur Internet.

- **.jpg/jpeg/jfif**

Norme de compression courante, utilisée pour les **photographies et les images** statiques.

Les fichiers JPEG peuvent être visualisés sur tout type de plate-forme à l'aide d'un afficheur JPEG.

- **.tiff**

Format d'image à très haute résolution.

Fichiers sons

- **.au/uLaw/MuLaw :**

Format le plus courant sur le Web pour les fichiers sons.

Pour exécuter ce type de fichier sur Mac, utilisez **Sound App**. Sur PC, utilisez **Waveform Hold and Modify** (whamxxx.zip) qui prend en charge différents formats, leur conversion et offre des fonctions d'édition de fichier.

- **.aiff**

Autre format très courant sur le Web pour les fichiers sons.

Bien qu'il s'agisse d'un **format Macintosh**, ce type de fichier peut être utilisé sur les autres plates-formes également. Pour le lire, les mêmes programmes que pour le format (.au) peuvent être utilisés.

- **.mp3**

Format de fichier le plus répandu sur le Web pour la diffusion de musique ayant la qualité du CD. Un fichier d'un Mo équivaut environ à une minute de musique.

Ce type de fichier nécessite un lecteur MP3, lequel est disponible à la fois pour Macintosh et pour Windows.

- **.ra**

Format audio propriétaire appelé **RealAudio**.

Développé par la société RealNetworks, RealAudio permet de lire les sons en temps réel.

Ce type de fichier nécessite un **lecteur Real Player**, lequel est disponible à la fois pour Macintosh et pour Windows.

- **.wav**

Format de fichier son natif pour Windows.

Sur Mac, utilisez **Sound App** pour lire les fichiers (.wav).

Fichiers vidéo

- **.avi**

Format de fichier vidéo standard pour Windows.

- **.mov/.movie**

Format courant pour les films **QuickTime**

Différentes applications peuvent être utilisées pour lire les fichiers .mov, parmi lesquelles Sparkle ou MoviePlayer sur Mac et QuickTime pour Windows.

- **.mpg/mpeg**

Format standard pour les films sur Internet, qui utilise le schéma de compression MPEG.

Il existe une grande variété de **lecteurs MPEG** pour Windows.

LES UTILITAIRES / LES PLUG-IN

Pour pratiquer le multimédia en ligne, votre ordinateur doit être équipé d'une carte son et d'une carte vidéo. Il vous faudra également des programmes spéciaux, appelés **plug-in**.

Les **plug-in** sont des petits programmes qui se combinent avec votre navigateur, afin de lui apporter de nouvelles fonctionnalités.

A) Comment télécharger un plug-in

Lorsque vous rencontrez une page Web qui nécessite un **plug-in spécifique**, un message vous invite généralement à le télécharger.

Si la page est configurée correctement, cliquez sur le bouton approprié pour aller directement sur le site Web du développeur du plug-in d'où vous pourrez le télécharger. La plupart des **plug-in** sont gratuits et comme ce sont de petits programmes, leur téléchargement est rapide.

Que vous utilisiez Internet Explorer ou un autre navigateur, la procédure est quasiment identique.

- **Première étape :**

Créer un dossier pour le téléchargement des plug-in sur votre disque dur. Nous vous suggérons d'appeler ce dossier « téléchargement » ou « utilitaires ».

Pour chaque plug-in à télécharger, **créez un sous-dossier** avec son nom. Ceci vous permettra de les localiser plus facilement.

- **Deuxième étape :**

Cliquez sur le plug-in à télécharger en cliquant soit sur son nom, soit un bouton nommé « **Download** » ou « **Télécharger** ».

Une fenêtre va s'ouvrir et cliquez sur le bouton « **Parcourir** » pour localiser le dossier que vous avez créé.

Commencez le téléchargement dans ce dossier.

- **Troisième étape :**

Une fois le fichier téléchargé, **ouvrez votre dossier contenant le fichier** ou bien si vous n'arrivez pas à le trouver, utilisez l'Explorateur Windows pour localiser le fichier sur le disque dur de votre ordinateur (le fichier téléchargé se termine en général par l'extension «.exe »). Cliquez deux fois dessus.

Le processus d'installation commence alors.

Parfois, il est nécessaire de redémarrer l'ordinateur pour que le plug-in fonctionne.

- **Quatrième étape :**

Une fois le plug-in installé, vous pouvez **supprimer le fichier téléchargé** en (.exe), libérant ainsi de l'espace sur votre ordinateur.

B) Utilitaires couramment utilisés

Plutôt que d'interrompre votre navigation sur le Web pour télécharger un nouveau player chaque fois que vous en avez besoin, prenez le temps d'installer les plus courants.

- **Shockwave :**

[http:// www.macromedia.com/shockwave](http://www.macromedia.com/shockwave)



Il permet d'accéder aux fonctions animées et interactives sur le Net. Sur le site Web [Macromedia](http://www.macromedia.com), vous trouverez de nombreux sites intéressants à visiter et pour lesquels ce plug-in est nécessaire.

- **Flash :**

<http://www.macromedia.com/software/flash>

C'est un autre plug-in en vogue de chez Macromedia. Il transforme votre ordinateur en une machine d'animation interactive. Lorsque vous l'avez installé, vous pouvez visiter des sites en Flash.

- **RealPlayer :**

<http://www.real.com>



Transformez votre ordinateur en poste de radio ou en téléviseur à l'aide de [RealPlayer](http://www.real.com).

- **Quicktime :**



De chez Apple Computer, ce plug-in permet de passer des clips-vidéo. Vous pourrez regarder des séquences multimédias.

- **Acrobat**

<http://www.adobe.com>



Acrobat est un plug-in qui permet de lire directement dans votre navigateur les documents au format PDF. Ce format est de plus en plus utilisé dans le monde de la presse, permettant de créer des documents avec du texte et des images.

- **Winzip**

<http://www.absoft.fr/winzip.htm>

(Payant) Logiciel utile pour conserver ou envoyer des fichiers ou dossiers trop volumineux. Il vous permettra de compresser toutes vos données.

Trucs et astuces :



Pour profiter pleinement de l'internet, n'hésitez pas à **mettre à jour ces plug-ins**. Les nouvelles versions sont toujours compatibles avec les précédentes.

Parfois, pour **télécharger certains plug-ins**, il est indispensable de remplir tous champs de questionnaires, mais ne donnez pas vos véritables coordonnées civiles ou électroniques, pour éviter les messages publicitaires.

LES MESSAGES D'ERREUR LES PLUS FREQUENTS

- **« Error 404 - Not Found »**

Problème rencontré :

L'adresse saisie comporte une erreur de syntaxe. Il se peut également que vous ne soyez pas autorisé à accéder à la page Web en question ou que cette dernière n'existe plus.

Solution possible :

Vérifiez attentivement le libellé de l'adresse, en particulier s'il est long. Assurez-vous que les barres obliques sont dans le bon sens et que les noms sont tous correctement orthographiés. Les adresses Web font la distinction entre majuscules et minuscules. Veillez donc à ce que la distribution des majuscules dans votre saisie reflète celle de la référence d'origine du site Web.

- **« Error 401 – Unauthorized »**

Problème rencontré :

Vous ne pouvez accéder à un site Web, car vous ne figurez pas dans la liste des personnes autorisées, votre mot de passe est incorrect ou bien vous avez fait une erreur de frappe lors de la saisie.

Solution possible :

si vous pensez être autorisé à accéder à ce site, essayez de retaper votre mot de passe. N'oubliez pas que les mots de passe différencient les majuscules des minuscules.

- **« Error 403 – Forbidden »**

Problème rencontré :

Le même que pour l'erreur 401.

Solution possible :

Essayez de retaper votre mot de passe ou rendez-vous sur un autre site.

- **« Bad file request »**

Problème rencontré :

Votre navigateur Web ne parvient peut-être pas à déchiffrer le formulaire du document en ligne auquel vous souhaitez accéder. Il se peut également que le formulaire en question comporte un problème technique.

Solution possible :

Envoyez un message à l'administrateur du site Web, en joignant toutes les informations techniques possibles, telles que le type de navigateur utilisé et sa version.

- **« File contains no data »**

Problème rencontré :

Le site ne contient aucune page Web.

Solution possible :

Vérifiez attentivement l'adresse, et procédez à une nouvelle saisie. Si vous obtenez le même message d'erreur, réessayez plus tard.

- **« Host unavailable »**

Problème rencontré :

Le serveur Web est hors service.

Solution possible :

Essayez de cliquer sur le bouton Recharger ou Actualiser. Si la procédure échoue, réessayez ultérieurement.

- « Erreur 500 »

Problème rencontré :

Erreur interne au serveur hébergeant les pages Web.

Solution possible :

Aucune. Attendre que le serveur soit rétabli.

LA MESSAGERIE ELECTRONIQUE



Quelques jours peuvent s'avérer nécessaires pour l'envoi d'un courrier postal national, voire quelques semaines pour les envois internationaux. De plus en plus de gens utilisent les courriers électroniques pour économiser du temps et de l'argent. C'est un moyen simple, rapide et bien plus économique que la poste.

Qu'est-ce que le courrier électronique ?

Pour l'essentiel, un email est un message électronique envoyé d'un ordinateur à un autre. Vous pouvez envoyer ou recevoir des messages personnels ou professionnels munis de fichiers joints tels que des images ou des documents formatés. Vous pouvez même envoyer des chansons et des programmes informatiques.

Tout comme une lettre traverse différents centres postaux, le courrier électronique passe d'un ordinateur appelé le **serveur de messagerie** à un autre, au fur et à mesure de son transfert via Internet. Une fois parvenu au serveur de messagerie de destination, il est enregistré dans une boîte aux lettres électronique, jusqu'à ce que son destinataire le récupère. L'ensemble du processus peut s'effectuer en quelques secondes et vous permettre de communiquer rapidement avec des personnes du monde entier à tout moment du jour ou de la nuit.

Pour recevoir ou envoyer un courrier électronique, vous avez besoin d'un compte sur un serveur de messagerie. Celui-ci s'apparente à une adresse à laquelle vous recevez des lettres. Contrairement à une adresse postale classique, ce système présente l'avantage de pouvoir récupérer le courrier à partir de n'importe quel endroit. Une fois connecté au serveur de messagerie, vous pouvez récupérer vos messages.

C) Présentation d'une adresse électronique

Les adresses électroniques sont généralement constituées de **deux parties principales** :

cmoi@dordogne.fr

En premier vient le **nom d'utilisateur** (professeur) qui fait référence à la boîte aux lettres du destinataire. Ensuite apparaît le **caractère arobas** (@). Puis vient le **nom d'hôte** (learnthenet), encore appelé le **nom de domaine**. Ce dernier se rapporte au **serveur de messagerie**, l'ordinateur sur lequel le destinataire dispose d'une boîte aux lettres électronique. Il s'agit bien

- 27 -

souvent du nom d'une entreprise ou d'une société. Il est suivi d'un point (.), puis de deux ou trois lettres (.com dans le cas présent) indiquant le nom de domaine.

D) Structure d'un message électronique

Les messages électroniques sont semblables aux lettres postales et se composent de deux parties principales.

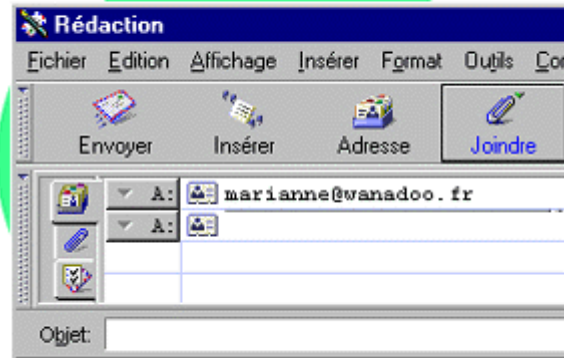
L'en tête contient le nom et l'adresse du destinataire et aussi de toutes les personnes placées en copie, ainsi que **l'objet du message** (*titre de votre message*). Certains programmes de messagerie affichent également votre nom et votre adresse ainsi que la date d'envoi du message.

Le corps contient le message.

Une adresse électronique possède une longueur maximale de 255 caractères et peut comporter les caractères suivants :

- Lettres minuscules a à z ;
- Chiffres
- Caractères « . », « _ » et « - ».

L'adresse que vous indiquez doit être correcte tout comme lorsque vous envoyez des lettres. Si l'adresse indiquée est erronée ou comporte une faute de frappe, le message vous est retourné, via la routine de retour à l'expéditeur pour cause d'adresse inconnue



E) Gérer son courrier électronique

Avec un logiciel de messagerie

Installer sa boîte aux lettres électronique, c'est configurer un compte de messagerie dans un logiciel de messagerie (Microsoft Outlook Express par exemple), afin de gérer son courrier électronique. En effet, les messages que l'on nous envoie sont stockés dans la zone personnelle qui vous est réservée sur un serveur distant.

Sur ce genre de messagerie, "**Recevoir les messages**", c'est en fait les rapatrier de sa zone personnelle distante vers son ordinateur.

"**Envoyer les messages**", c'est les déposer dans la zone personnelle de son destinataire.

Sans logiciel de messagerie

C'est utiliser un serveur de messagerie Web où vous devez vous inscrire.

"Consulter ses messages en Webmail", c'est visualiser sa zone personnelle sans rapatrier ses messages sur son ordinateur. On peut également envoyer des messages, en supprimer ou en imprimer, etc...